

Renforcement des mesures habituelles d'hygiène

- ✓ Appliquer les gestes barrières connus :

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

- ✓ Veiller régulièrement au cours de la journée à la disponibilité et à l'approvisionnement de :
 - Mouchoirs à usage unique,
 - Poubelles munies de sacs et d'une pédale pour ouvrir le couvercle – Y jeter les mouchoirs dès utilisation – Vider les poubelles et autres conditionnements tous les jours
 - De savon liquide et des serviettes papier jetables (ou gel antiseptique ou une solution hydro alcoolique sur des mains sèches, non souillées, non poudrées)
- ✓ Utiliser des gobelets à usage unique ou des verres qui seront désinfectés à l'eau javellisée puis rincés après chaque usage
- ✓ **Hygiène des mains :**
Se laver systématiquement les mains pendant 30 secondes :
 - Avant d'entrer dans la salle et après ;
 - Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
 - Après s'être mouché, avoir toussé, éternué.
 - Avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile

Se sécher les mains en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre



Mouillez-vous les mains avec de l'**eau**



Versez du **savon** dans le creux de votre main



Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes : les **doigts**, les **paumes**, le **dessus des mains** et les **poignets**



Entrelacez vos mains pour nettoyer la zone **entre les doigts**



Nettoyez également les **ongles**



Rincez-vous les mains **sous l'eau**



Séchez-vous les mains si possible avec un **essuie-main** à usage unique



Fermez le robinet avec l'**essuie-main** puis jetez-le dans une poubelle

Rappel des consignes pour le port de masques

- ✓ **Le port du masque :**
- **Pour les apprenants-es, salariées ou bénévoles :** ils ne doivent pas porter de masques chirurgicaux ou FFP2, ceux-ci étant réservés aux professionnels dédiés à la réalisation de soins. Une catégorie de masques anti-projection dit « grand public » doit être utilisée pour l'ensemble des personnes ayant un contact régulier avec du public. Le masque doit être porté en respectant l'usage préconisé (cf annexe) et pour une durée maximale de quatre heures consécutives.
Le port du masque est obligatoire.

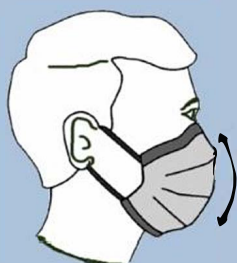
Masques en tissus

Vade-mecum du bon usage

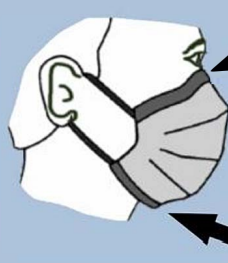
Informations générales:

- Ces masques en tissus sont provisoires;
- Ces masques n'ont pas vocation à servir le personnel soignant en contact avec les malades; ils ne peuvent pas s'inscrire dans un dispositif médical;
- Bien utilisés, ils participent à la prophylaxie (ensemble de mesures de prévention sanitaire);
- Leur distribution doit s'accompagner d'explications sur leur bonne utilisation;
- Leur usage ne dispense pas de l'application des gestes barrières (lavage des mains, distance d'un mètre, etc.)

Port du masque:



Le masque doit couvrir le visage, de la base du nez jusqu'au menton



Partie supérieure

Partie inférieure

Mettre en place le masque:



1. Lavez-vous les mains



2. Prenez le masque, la partie supérieure vers le haut



3. Placez le masque sur votre visage et attachez-le



4. Si il en existe, moulez le renfort rigide du haut du masque sur la base du nez



5. Abaissez le bas du masque sous le menton



6. Ne touchez pas le masque pendant son utilisation



7. Détachez le masque par les élastiques et lavez-vous les mains



7. Après usage, lavez le masque à la machine à 60°



8. le masque doit être porté 4h maximum

Renforcement de l'entretien des locaux

Si les lieux n'ont pas été fréquentés dans les 5 derniers jours, le protocole habituel de nettoyage suffit. Aucune mesure spécifique de désinfection n'est nécessaire. Il est seulement recommandé de bien aérer les locaux et de :

- Nettoyer à l'aide d'un détergent usuel, puis rincer pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure.
- Réaliser le nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones plus sales.
- Insister sur les points de contact (zones fréquemment touchées...).
- Laisser couler l'eau afin d'évacuer le volume qui a stagné dans les canalisations intérieures pendant la durée de fermeture ;
- Mettre en œuvre les mesures prévues dans l'arrêté du 1er février 2010 relatif à la surveillance des légionnelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire, lorsqu'un ERP a fermé ses portes pendant plusieurs semaines

Si les lieux ont été fréquentés dans les 5 derniers jours, même partiellement, par précaution, un nettoyage habituel et **une désinfection** doivent avoir lieu comme décrit ci-après **avant** la rentrée des salariés et l'accueil du public.

- Utiliser un désinfectant virucide et **conforme à la norme EN 14476**. Les lingettes désinfectantes et **conformes à cette même norme** peuvent être utilisées (la plupart des désinfectants ménagers courants sont efficaces s'ils portent la norme de virucide NF EN 14476).
- Désinfecter les points de contact manuel en suivant les instructions du fabricant (concentration, méthode d'application et temps de contact, etc.).

Quotidiennement

- Augmenter la fréquence de nettoyage des sanitaires (cuvette, bouton de chasse d'eau, poignées de porte, robinets) avec de l'eau de javel diluée à 0,5 % de chlore actif.
- Augmenter la fréquence de nettoyage de l'ensemble des points de contact de la structure : poignées (porte, meuble, fenêtres, interrupteurs...), des rampes d'escalier, boutons d'ascenseur ou sonnette/digicode avec de l'eau de javel diluée à 0,5 % de chlore actif.
- Après chaque rotation/accueil, nettoyez systématiquement les espaces occupés par le public (table, chaise...), les surfaces et objets

Il est recommandé de nettoyer et désinfecter les sols au minimum 1 fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.

Renforcement de l'aération des locaux

Aérer largement et régulièrement les locaux : il est préconisé d'aérer **entre 10 et 15 mn au moins 3 fois** par jour (le matin avant l'arrivée du public, entre chaque rendez-vous/permanences, le midi et le soir)

➤ Adapter la durée à la méthode d'aération



Précautions d'utilisation de l'eau de javel

Différents types de concentration d'eau de javel existent. Il faut privilégier l'eau de javel à 2,6% de chlore qui se présente sous forme de bidons de 1, 2 ou 5 litres.

L'usage des berlingots de 250 ml très concentrés n'est pas recommandé (risque d'erreur de dilution).

L'usage de comprimé ou poudre de javel n'est pas recommandé (concentration non stable).

Précautions d'utilisation de l'eau de javel :

Concentration	Utilisation	Présentation	Conservation	Commentaires
Eau de Javel à 2,6% de chlore actif	Prêt à l'emploi A privilégié	Flacon de 1L, 2L, 5L	A l'abri de la chaleur ($T^{\circ} < 20^{\circ}\text{C}$) et de la lumière dans le flacon d'origine <ul style="list-style-type: none">○ 3 ans (si 2,6% de chlore actif)○ 24h après toute dilution	La solution d'eau de Javel à 2,6% est la seule concentration en chlore actif stable dans le temps

Toujours diluer de l'eau de javel à 2,6 % de chlore actif

% de chlore actif	Volume final	Volume d'eau de javel à 2,6 % de chlore actif	Volume d'eau froide à ajouter pour diluer
0,5 % de chlore actif	Pour obtenir 1 litre d'eau de javel diluée à 5 %	200 ml	800 ml
0,5 % de chlore actif	Pour obtenir 5 litres d'eau de javel diluée à 5 %	1 litre	4 litres

L'eau de Javel doit être utilisée :

- ✓ Dans des lieux correctement ventilés,
- ✓ Avec une tenue de protection adaptée : gants de ménage pour le personnel d'entretien, tablier de protection imperméable, pour éviter toute projection oculaire des lunettes de protection sont souhaitables,
- ✓ Après nettoyage avec un produit détergent suivi d'un rinçage et séchage (l'eau de Javel ne nettoie pas),
- ✓ **Seule** (pas de mélange avec d'autres produits d'entretien),
- ✓ En respectant la dilution (dose de javel/quantité d'eau), la température de l'eau (**qui doit être froide**) lors des préparations d'eau javellisée et le temps de contact.

EN CAS D'APPARITION DE SYMPTOMES DE CORONAVIRUS COVID-19

Les symptômes évocateurs sont : Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc

- ✓ **Isoler immédiatement l'enfant/l'adulte avec un masque** (pour les enfants en âge d'en porter) dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière.
- ✓ Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'enfant en respectant les gestes barrière.
- ✓ Les responsables sur site rappellent alors la procédure à suivre : éviter les contacts, appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins (0 800 130 000). Il est également possible de bénéficier d'une téléconsultation.

**Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou signes d'étouffement, et au moindre doute il faut appeler le 15.
En cas d'urgence SAMU : 15 ou 112**

- ✓ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

EN CAS DE CAS CONFIRME DE COVID-19

- ✓ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'enfant dans les 48h qui précèdent son isolement.
- ✓ Information des personnels et des parents des enfants ayant pu rentrer en contact avec l'enfant ou l'adulte malade.

Dans l'attente de ce nettoyage, la salle fréquentée sera fermée par le personnel.

Equipement des personnes en charge du nettoyage des sols et surfaces :

La personne en charge du nettoyage des locaux (sol et surfaces) n'est pas exposée par voie aérienne et une simple protection de sa tenue et un port de gant de ménage peut suffire sans protection respiratoire.

Le port de masque de protection respiratoire n'est pas nécessaire du fait de l'absence d'aérosolisation par les sols et surfaces dès lors que les précautions ci-dessous sont respectées :

- ✓ Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique¹ imprégné d'un produit détergent
- ✓ Rincer à l'eau du réseau d'eau potable les sols et les parois avec un autre bandeau à usage unique
- ✓ Laisser sécher
- ✓ Puis désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif (1 litre de Javel à 2,6% + 4 litres d'eau froide) avec un bandeau à usage unique différent des deux précédents

Il ne faut pas utiliser ni aspirateur ni balai pour le nettoyage des sols. L'usage d'un aspirateur mobilise des particules sur lesquelles des micro-organismes se sont déposés et les diffuse dans l'atmosphère sous forme d'aérosol

1 Même si le matériel jetable est à privilégier, à défaut utiliser une serpillière ou un linge qui sera mis à la machine à 60° après son utilisation